

Édito du Maire

La crise sanitaire se prolonge.

La menace de l'épidémie est toujours présente et nous impacte dans notre vie quotidienne : port du masque, distanciation physique ...et autres gestes barrières continuent de nous être imposés.

Il est essentiel que nous les respections

Tous nos enfants ont repris le chemin de l'école normalement et tout se déroule bien....

Il en est de même pour l'administration communale, les services techniques, d'entretien, la garderie et le restaurant scolaire...

Décembre 2020 sera un mois tout à fait particulier... mais nous nous employons à "l'illuminer"

L'ensemble du Conseil Municipal
vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année
dans le respect des gestes barrières.

Votre Maire
Pierre Canesse



AU COURS DU MOIS DÉCEMBRE

Les illuminations dans la Commune symbole de la vie qui continue, seront à n'en plus douter, plus que jamais appréciées de **TOUS**.

La Municipalité organisera parallèlement plusieurs actions...

- pour le **Téléthon** des 5 et 6 décembre, une vente de brioches, le samedi 5 décembre de 8h00 à 12h00, place Bocquet sera effectuée en partenariat avec l'association « Le Gazouillis » et notre boulangerie « La Jolie Baguette ».
- pour la **Saint-Nicolas**, le lundi 7 décembre, avec une distribution de friandises à la sortie des écoles (à l'instar du lundi 2 novembre)
- pour les **Seniors**, distribution d'une "carte cadeau" et sa friandise, livrées à **domicile par tous les élus municipaux**.
- pour le **personnel de la Commune**, distribution d'une "carte cadeau" à chacun d'eux par les responsables de services.
- Enfin "cadeaux et friandises" avant les vacances de Noël, seront offerts **aux enfants des écoles**, après la projection d'un film dans la Salle des fêtes (semaine du 14 au 18 décembre)

Ces distributions se feront donc sur quatre jours, en matinée, dans le respect du protocole sanitaire... A noter que l'aller vers la Salle des fêtes du Complexe Raymond Nowacki se fera à pied, mais que le retour se fera en autocar, les enfants ayant les bras chargés de cadeaux et de friandises.

INFO GÉNÉRALE

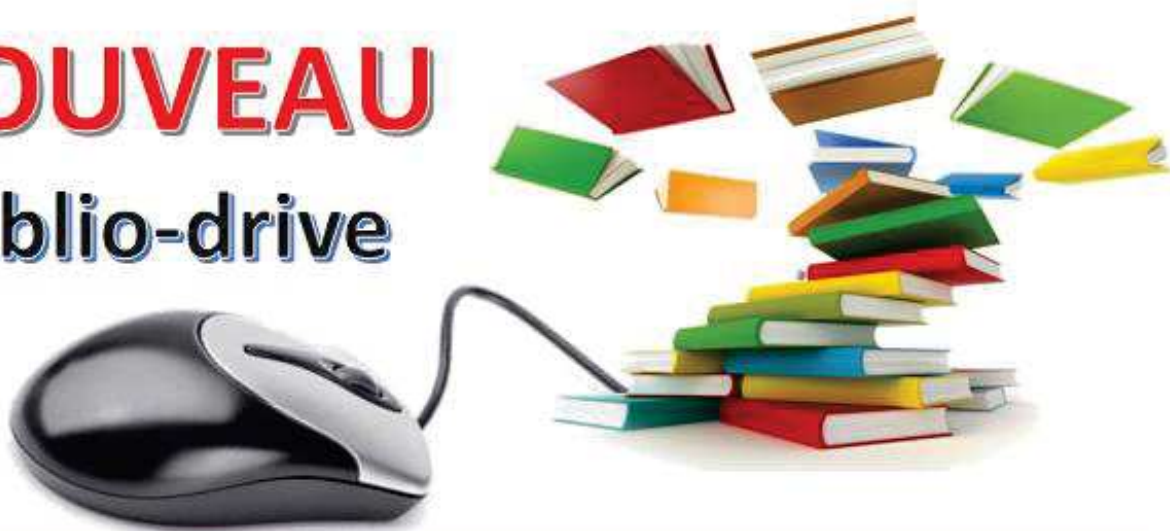
Rassurons les associations Saloméennes, elles obtiendront naturellement (au minimum) une **subvention** identique à celle de l'année 2020, pour l'année 2021...

Aide à la recherche d'emploi, permanence en mairie,
le mercredi matin de 9h00 à 12h00, sur rendez-vous uniquement au 03 20 29 05 05.

Vœux du Maire : la cérémonie devrait avoir lieu le vendredi 29 janvier 2021... Sous quelle forme ? ... nous y réfléchissons !...

BIBLIO-DRIVE

NOUVEAU Biblio-drive



COMMENT ÇA MARCHE « BIBLIO-DRIVE »

Réservation de vos livres

La liste se trouve sur la page **Facebook** de la « **Bibliothèque Salomé** »

Envoyer un email à : bibliothequesalome@free.fr

Réponse par email ou téléphone pour la date et l'heure du retrait



TÉLÉTHON 2020

Les dons par chèque **uniquement**, établis à l'ordre de « **AFM TÉLÉTHON** » sont recueillis à l'accueil de la Mairie jusqu'au 31 décembre 2020.

Ils seront transmis au représentant local de « l'AFM TÉLÉTHON », Monsieur Dany Brasseur, qui les transmettra à l'organisme régional.

Nous vous attendons nombreux pour ce geste de soutien à une association plus qu'utile !

EN PRÉVISION

En fonction de la situation de la crise sanitaire actuelle,

- **La Commune** organisera pendant les vacances de février son **séjour à la neige** à Abondance (Haute-Savoie), si cela est possible naturellement.
- Nous pensons organiser « **un Marché de Pâques** » pour remplacer le « Marché de Noël » qui n'a pas eu lieu au mois de décembre.
Qu'en pensez-vous ?



*Pierre CANESSE, Maire,
Mesdames et Messieurs du Conseil Municipal,*

*Vous souhaitent
de très
Bonnes fêtes
de fin d'année*

